

AIRTEL CONGO SA

Société Anonyme
Avenue Amilcar Cabral
BP 1038
POINTE-NOIRE
CONGO

**Rapport du commissaire aux comptes au Conseil
d'Administration établi en application des
dispositions de l'article 715 de l'Acte Uniforme de
l'OHADA relatif au droit des sociétés
commerciales et du GIE**

Exercice clos le 31 décembre 2021

AIRTEL CONGO

Société Anonyme
Avenue Amilcar Cabral
BP 1038
POINTE-NOIRE
CONGO

Rapport du Commissaire aux Comptes au Conseil d'Administration établi en application des dispositions de l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

A l'attention du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Nous vous présentons notre rapport établi conformément aux dispositions de l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, destiné à vous informer des résultats des contrôles que nous avons effectués sur les états financiers annuels de la société AIRTEL CONGO S.A, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ci-annexés.

Les administrateurs ont la responsabilité d'établir et d'arrêter les états financiers annuels de la société. Il nous appartient sur la base de notre audit de porter à votre connaissance les informations suivantes :

1. Projet d'états financiers annuels au 31 décembre 2021

Le projet d'états financiers annuels au 31 décembre 2021, tel que soumis à votre examen fait ressortir les principaux agrégats ci-dessous, en milliers FCFA et comparés à l'exercice précédent :

	31-déc-21	31-déc-20
Total bilan	83 968 045	78 878 065
Capitaux propres (*)	-86 390 729	-70 826 380
Résultat net de l'exercice (Perte)	- 15 564 349	- 7 599 309
Chiffre d'affaires	57 469 808	61 750 962

(*) y compris le résultat net de l'exercice

Ces états financiers ont été préparés et présentés par la direction générale selon les règles et méthodes du *SYSCOHADA révisé*.

2. Étendue de nos travaux

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes « ISA »), conformément aux dispositions du règlement 001/2017/CM/OHADA daté du 8 juin 2017, relatif à l'harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Nos travaux d'audit ont comporté toutes les diligences nécessaires à l'expression d'une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers annuels.

Nous avons ainsi :

- Pris connaissance des changements intervenus au cours de l'exercice concernant l'activité, l'organisation générale, le cadre juridique et l'environnement économique et financier de AIRTEL CONGO, S.A. ;
- Procédé à une appréciation du contrôle interne dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'anomalies dans les états financiers et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des travaux à effectuer sur lesdits états financiers. Cette appréciation par nos soins du contrôle interne ne met pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler ;
- Procédé à une demande d'informations et/ou de confirmation directe de soldes auprès de tiers en relation avec la société, à savoir les banques, les fournisseurs, les avocats, les compagnies d'assurance, et les sociétés du Groupe ;
- Exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'anomalies dans chaque compte et groupe de comptes ;
- Procédé à une revue des événements postérieurs à la date de clôture et de la traduction des incidences dans les comptes de la société.

Par ailleurs, nous avons vérifié qu'il n'existe pas de situation de nature à affecter notre indépendance ni celle de nos collaborateurs et associés dans l'accomplissement de notre mandat, en application des normes internationales d'audit susvisées (ISA).

3. Points en suspens à la date du présent rapport

A la date du présent rapport, les diligences et les informations nécessaires à la mise en œuvre des procédures d'audit ont été réalisées.

4. Résultats de nos travaux d'audit

Dans le cadre de cet audit des états financiers annuels provisoires de votre société, l'examen des méthodes d'évaluation et de la comptabilisation des opérations appelle de notre part les commentaires ci-après :

4.1 Résultats de nos travaux sur les procédures et le contrôle interne

Nous n'avons pas relevé de dysfonctionnement significatif à porter à la connaissance du Conseil d'Administration.

4.2 Résultats de nos travaux de contrôle des états financiers

L'examen des méthodes d'évaluation et de la comptabilisation des opérations appelle de notre part d'attirer votre attention sur les faits ci-dessous :

- a. Au 31 décembre 2021, la société Airtel Congo est en contentieux avec l'administration fiscale pour litiges fiscaux significatifs ci-après :
 1. Contrôle sur pièces au titre de l'exercice 2010 reçu en novembre 2016 portant sur les intérêts de retard sur les actions de la société ZAIN vendus (PAC/Tax/A-351/16/CG/024). Montant redressé, FCFA 468 million. Ce dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie et paiement des frais de traitement du dossier.
 2. Contrôle sur pièces portant sur les déclarations de TVA de l'exercice 2012 reçu en février 2013 (PAC/Tax/A-57/13/CG-6). Montant redressé, FCFA 543 million. Ce dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie et paiement des frais de traitement du dossier.
 3. Contrôle sur pièces portant sur les déclarations de l'exercice 2017 reçu en février 2018 (PAC/Tax/A-437/17/CG/032). Montant redressé, FCFA 1 016 million. Impôts et taxes redressés : TVA, RAS & IRVM. Ce dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie et paiement des frais de traitement du dossier.
 4. Vérification générale de la comptabilité des exercices 2012-2014 reçue en novembre 2016 (PAC/Tax/A-348/16/CG/023). Montant redressé, FCFA 85 296 million. Le dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie mais Airtel a été exemptée par le Ministère des Finances de payer les frais de traitement du dossier.
 5. Contrôle sur pièces portant sur les déclarations de l'exercice 2010 reçu en décembre 2016 (PAC/Tax/A-356/16/CG/025). Montant redressé, FCFA 13 189 million. Impôts et taxes redressés : TVA, RAS, IRVM, etc. Ce dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie et paiement des frais de traitement du dossier.
 6. Contrôle sur pièces portant sur les déclarations de l'exercice 2014 de la société WARID, reçu en Janvier 2019 (PAC/Tax/A-492/18/CG/037). Montant

redressé, FCFA 615 million. Divers impôts et taxes redressés. Ce dossier est en contentieux après constitution d'une caution de garantie et paiement des frais de traitement du dossier.

7. Contrôle sur pièces portant sur les déclarations des exercices 2014 à 2017 reçue en Août 2019 (PAC/Tax/A-510/19/CG/040). Montant redressé, FCFA 6 948 million. Divers impôts et taxes redressés. Le dossier est en contentieux après paiement des frais de traitement du dossier (0,5% du montant contesté) et constitution d'une caution de garantie (2,5% du montant contesté selon LF FY19).

Ces litiges fiscaux ont été commentés dans la note <N16C> de l'état annexé des états financiers.

- b. Au 31 décembre 2021, la société Airtel Congo est en litige avec plusieurs tiers devant les tribunaux. Ci-après, les plus significatifs :

1. Affaire MBERE Daniel : M. MBERE Daniel Henry Patrick, consultant de sécurité à WARID Congo, réclame à l'ancien actionnaire de WARID Congo «la société ABU DHABI GROUP » basée aux Emirats Arabes Unis de lui payer la somme de 5,4 milliards de FCFA qui correspondrait à 10% de commissions sur la valeur marchande de WARID au titre des démarches ayant abouti à l'octroi de la licence de WARID Congo.

Il a d'abord obtenu un jugement en date du 15 juin 2015 confirmé par la cour d'appel de Brazzaville en date du 21 juin 2017. Suite à un pourvoi effectué par Abu Dhabi, la Cour suprême a cassé et annulé cette décision par un arrêt du 13 décembre 2018. Nonobstant, Daniel MBERE a procédé à des saisies sur les comptes de Airtel Congo, qui a été obligé de saisir la cour suprême d'une requête en date du 27 décembre 2019 portant dessaisissement des juridictions de Brazzaville au profit des juridictions de OUESSO.

2. Affaire de FAWAZ WISSAM KASSEM : Airtel a reçu une requête de FAWAZ WISSAM KASSEM qui prétend avoir conclu une convention avec le groupe BHARTI Airtel Limited afin de faciliter l'acquisition de WARID Congo par Airtel Congo. Il réclame à cette dernière une commission de 2% soit FCFA 3,5 milliards pour son intervention. L'affaire est en attente de jugement sur l'exception soulevée par Airtel.
3. Affaire TARGET 3 : La société TARGET 3 réclame à Airtel Congo FCFA 1,5 milliards pour rupture abusive de contrat de recouvrement de créances et d'installation d'internet résidentiel. Le 5 juillet 2018, la cour suprême a annulé l'arrêt de la cour d'appel du 15 juin 2015 qui avait condamné Airtel à payer 1,5 milliards de FCFA.

Ces litiges juridiques significatifs ont été commentés dans la note <N16C> de l'état annexé des états financiers.

5. Observations et irrégularités sur les conventions réglementées

Nous n'avons pas d'observations à soumettre à l'attention du Conseils d'Administration.

6. Observations et irrégularités au niveau des vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables au Congo, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à soumettre à l'attention du Conseils d'Administration.

S'agissant en particulier des impacts éventuels liés à la crise du COVID-19 à la fois sur les comptes objet du présent arrêté et l'évolution prévisible de la société courant 2021, une information appropriée devra être incluse, d'une part, dans le rapport de gestion tel que prévu par l'article 138 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés OHADA et, d'autre part, dans les notes annexes aux états financiers annuels.

7. Conclusions de nos travaux

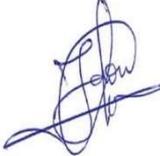
Au stade actuel de nos travaux, si le projet d'états financiers soumis à votre examen est arrêté sans modification, nous formulerons une opinion sans réserve.

Par ailleurs, les points relevés au paragraphe 4.2 ci-dessus (« Résultats de nos travaux d'audit ») feront l'objet d'une observation dans notre rapport d'audit sur les états financiers annuels.

Les conclusions de nos diligences et vérifications spécifiques prévues par la loi, concernant le rapport de gestion et les autres documents adressés aux actionnaires, seront formulées dans notre rapport d'audit sur les états financiers annuels qui sera émis dans le cadre de l'approbation desdits états financiers annuels par l'Assemblée Générale Ordinaire. Si les contrôles que nous effectuerons postérieurement à la tenue de ce conseil d'administration sur le rapport de gestion ne révèlent aucune anomalie, et si le projet de textes de résolutions soumis aux actionnaires est bien conforme à la loi et aux statuts, nous ne formulerons aucune observation dans la deuxième partie de notre rapport général réservée aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à notre audit du projet d'états financiers annuels de la société AIRTEL CONGO S.A., pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels que présentés par la direction générale de votre société.

Pointe-Noire, le 28 Mars 2022
Le commissaire aux comptes
original signé par

<i>Deloitte Touche Tohmatsu</i>	<i>Deloitte Touche Tohmatsu</i>
 Jaouhar BEN ZID Associé - Expert-comptable	P/O  Sylvain MBOUSSA Directeur - Expert-comptable agréé CEMAC

Bilan - Actif

Actif (FCFA)	Note	Exercice au 31/12/2021			Exercice au 31/12/2020
		Brut	Amortissement/Dépréciation	Net	Net
Frais de développement et de prospection		0	0	0	0
Brevets, licences, logiciels et droits similaires		27 777 662 201	-14 140 273 299	13 637 388 902	15 236 842 337
Fonds commercial et droit au bail		9 951 875 509	0	9 951 875 509	9 951 875 509
Autres immobilisations incorporelles		5 159 877 326	-5 159 877 323	3	2
Sous-total Immobilisations incorporelles	3	42 889 415 036	-19 300 150 622	23 589 264 414	25 188 717 847
Terrains		1 717 372 412	0	1 717 372 412	1 751 331 800
Bâtiments		0	0	0	0
Aménagements, agencements et installations		182 124 447 989	-152 867 409 255	29 257 038 734	31 175 364 644
Matériel et mobilier		42 764 265 527	-41 138 121 379	1 626 144 149	2 074 267 199
Matériel de transport		951 235 206	-951 235 170	36	13 748
Avance et acomptes versés sur immobilisations		132 489 408	-116 860 265	15 629 143	58 391 225
Sous-total Immobilisations corporelles	3	227 689 810 543	-195 073 626 069	32 616 184 474	35 059 368 616
Titres de participation		0	0	0	0
Autres immobilisations financières		5 699 452 527	-175 245 958	5 524 206 569	4 584 214 401
Sous-total Immobilisations financières	4	5 699 452 527	-175 245 958	5 524 206 569	4 584 214 401
Total actif immobilisé		276 278 678 105	-214 549 022 648	61 729 655 457	64 832 300 864
Actif circulant HAO	5	0	0	0	0
Stocks et encours	6	464 743 205	-246 500 908	218 242 298	14 013 805
Fournisseurs avances versées	17	411 510 860	-61 382 018	350 128 842	297 755 038
Clients	7	21 694 851 405	-16 614 850 062	5 080 001 343	3 811 076 430
Autres créances	8	7 028 753 927	-2 308 342 943	4 720 410 983	4 489 143 441
Créances et emplois assimilés		29 135 116 191	-18 984 575 023	10 150 541 168	8 597 974 909
Total actif circulant		29 599 859 396	-19 231 075 931	10 368 783 466	8 611 988 714
Titres de placement		0	0	0	0
Valeurs à encaisser		0	0	0	0
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	971 144 822	-1 738 074	969 406 748	2 352 857 950
Total trésorerie - actif		971 144 822	-1 738 074	969 406 748	2 352 857 950
Ecart de conversion - actif	12	10 900 198 406	0	10 900 198 406	3 080 918 334
Total Général - Actif		317 749 880 730	-233 781 836 653	83 968 044 077	78 878 065 862

Bilan - Passif

Passif (FCFA)	Note	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
		Net	Net
Capital	13	86 299 720 000	86 299 720 000
Capital appelé, non versé (-)		-60 824 777 000	-60 824 777 000
Primes liées au capital social		0	0
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves indisponibles	14	1 040 000 000	1 040 000 000
Réserves libres		0	0
Report à nouveau (+ ou -)	14	-97 341 323 336	-89 742 014 607
Résultat net de l'exercice (bénéfice + perte -)		-15 564 348 695	-7 599 308 729
Subventions d'investissement	15	0	0
Provisions réglementées	15	0	0
Total capitaux propres et ressources assimilées		-86 390 729 031	-70 826 380 335
Emprunts et dettes financières diverses	16A	18 754 961 424	24 268 738 452
Dettes de location acquisition		0	0
Provisions pour risques et charges	16A	13 504 313 012	6 670 453 470
Total dettes financières et ressources assimilées		32 259 274 436	30 939 191 921
Total ressources stables		-54 131 454 595	-39 887 188 414
Dettes circulantes HAO	5	1 511 676 567	156 489 885
Clients , avances reçues		0	0
Fournisseurs d'exploitation	17	27 790 270 527	23 024 091 858
Dettes fiscales et sociales	18	7 931 470 797	8 524 389 692
Autres dettes	19	87 032 043 320	78 832 358 854
Provisions pour risques à court terme		0	0
Total passif circulant		124 265 461 211	110 537 330 290
Banques , crédit d'escompte		0	0
Banques , établissements financiers et crédits de trésor	20	9 264 660 797	2 944 371 436
Total trésorerie - passif		9 264 660 797	2 944 371 436
Ecart de conversion - passif	12	4 569 376 664	5 283 552 551
Total Général - Passif		83 968 044 077	78 878 065 862

Compte de Résultat

Compte de Résultat (FCFA)		Note	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Vente de marchandises	+	21	196 322 256	142 563 768
Achats consommés de marchandises	-	22	-182 101 024	-215 654 601
Variation de stocks de marchandises	-/+	6	0	0
Marge Commerciale (Somme TA à RB)			14 221 231	-73 090 833
Ventes de produits fabriqués	+		0	0
Travaux, services vendus	+	21	57 270 733 023	61 573 018 293
Produits accessoires	+	21	2 752 789	35 379 660
Chiffre d'affaires			57 469 808 068	61 750 961 721
Production stockée (ou déstockage)	-/+		0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Autres Produits	+	21	391 315 819	53 897 343
Transferts de charges d'exploitation	+		0	0
Achats de matières premières et fournitures liées	+		0	0
Autres Achats	-/+	22	-3 087 914 402	-2 571 165 287
Variation de stock d'autres approvisionnements	-		0	0
Transports	-	23	-220 621 637	-306 779 085
Services extérieurs	-	24	-41 854 105 528	-36 862 921 792
Impôts et taxes	-	25	-600 401 790	-801 127 776
Autres charges	-	26	-531 456 977	-2 475 658 477
Valeur Ajoutée (XB+RA+RB)+(somme TE à RJ)			11 384 522 529	18 571 552 045
Charge de Personnel	-	27	-7 001 489 533	-11 182 404 648
Excédent brut d'exploitation (XC + RK)			4 383 032 996	7 389 147 396
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28	443 677 510	399 681 675
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	3C & 28	-10 302 154 208	-11 563 111 492
Résultat d'Exploitation (XD + TJ + RL)			-5 475 443 702	-3 774 282 420
Revenus financiers et assimilés	+	29	1 307 028 423	1 875 258 359
Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28	3 080 918 334	239 911 526
Transferts de charges financières	+	12	0	0
Frais financiers et charges assimilées	-	29	-2 641 873 783	-1 563 522 456
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C & 28	-10 904 218 656	-3 088 663 583
Résultat Financier (Somme TK à RN)		29	-9 158 145 682	-2 537 016 155
Résultat des Activités Ordinaires (XE+XF)			-14 633 589 384	-6 311 298 575
Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	31 784 071	1 911 347 320
Autres Produits HAO	+	30	0	0
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-307 167 709	-1 833 035 867
Autres charges HAO	-	30	0	0
Résultat Hors Activités Ordinaires (Somme TN à RP)			-275 383 637	78 311 453
Participation des travailleurs	-	30	0	0
Impôts sur le résultat	-		-655 375 674	-1 366 321 607
Résultat Net (XG+XH+RO+RS)			-15 564 348 695	-7 599 308 729